

ACCES AUX SERVICES ET MOBILITE



Elue référent : Sabine BOUDOU OURLIAC (Maire de Marnave – Vice-Présidente de la CC du Cordais et Causse)

Technicien référent : Emmanuelle SUBSOL - LE BORDAYS

Contexte :

En 2017, le Pôle Territorial a élaboré un schéma de mobilité afin d'identifier pour chaque EPCI une stratégie en termes de mobilité et des plans d'actions pragmatiques pour améliorer l'offre de mobilité existante en termes de services, d'équipements, d'accessibilité...

Le Pôle accompagne également des démarches propres à certaines collectivités comme le schéma vélo sur le Carmausin Ségala ou l'étude et le développement d'une signalétique de territoire.

Les champs exploratoires de la commission :

- Comment réduire l'usage de la voiture dans les déplacements du quotidien : quels équipements ou services pour y répondre ?
- Rendre accessible les services aux plus grands nombre (le numérique, la mobilité des bénéficiaires...)

Les implications opérationnelles :

- Mise en œuvre du plan d'actions du schéma de mobilité

Objectifs de la commission :

- Permettre des réflexions collectives sur certains sujets liés au développement des mobilités alternatives.
- Travailler collectivement sur des éventuels appels à projet pour la mise en œuvre d'actions.
- Partager du retour d'expériences, des bonnes pratiques.